



## VITICULTURE

### Hors-série – Bilan de campagne 2018

#### BILAN CLIMATIQUE

Hiver froid avec vents violents en janvier, et un peu de neige en plaine au mois de février.  
Fortes précipitations en février (> 200 mm) et mars.  
Printemps très humide et assez chaud jusqu'en juin, malgré un rafraîchissement et un épisode de grêle à la mi-mai. Les pluies sont régulières pendant cette période.  
Été chaud et sec, avec un rafraîchissement des températures nocturnes fin août.  
Automne pluvieux.  
Cumul des précipitations > 900 mm en 2018.

Ces conditions climatiques ont entraîné une pression « Mildiou » très forte qui n'a pas permis d'erreur dans la protection phytosanitaire, ainsi qu'une cinétique de maturité plutôt lente.

#### PHENOLOGIE

Le débourrement s'est déroulé avec une semaine de retard par rapport aux trois derniers millésimes.  
Ce retard s'est maintenu jusqu'à la floraison, par ailleurs très hétérogène au sein d'une même parcelle et affectée par des phénomènes de coulure, particulièrement sur Grenache.  
En corollaire, la véraison s'est fortement étalée dans le temps, entraînant une phase de maturation très longue et des vendanges qui se sont déroulées de mi-août à début octobre selon les secteurs et cépages.

#### MALADIES

- **Mildiou**

Cela fait 10 ans qu'une telle année n'était pas arrivée...

Premières manifestations sur feuilles dès le début de la saison, vers le 20 avril en plaine orientale, sur Niellucciu.

Contaminations successives, avec nombreux symptômes mi-mai qui se généralisent à toute la Corse, essentiellement sur Niellucciu et Grenache. Début des attaques sur grappes à ce moment.

Fin mai, augmentation de la fréquence des parcelles touchées, avec apparition de Rot gris, mais les intensités restent faibles. Les cépages Vermentinu, Muscat pg, Sciaccarellu et Merlot sont aussi concernés. Le risque, moyen jusque-là, devient très fort.

Mi-juin, le Mildiou prend un caractère épidémique, alimenté par les pluies incessantes des dernières semaines.

Fin juin, c'est le Grenache qui subit le plus de dégâts.

#### SOMMAIRE

Bilan climatique  
Phénologie  
Maladies  
Ravageurs

ANIMATEUR FILIERE : CRVI



Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine Comte Peraldi, Clos d'Orléa, Domaine Terra Vecchia, Clos Capitoro, Domaine d'Alzipratu, CAP, CANICO.

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CRVI de Corse,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

Mi-juillet, les dégâts sont importants sur cépages les plus sensibles (Grenache, Niellucciu, Merlot, Muscat pg), surtout en cas de mauvaise couverture, avec apparition de mosaïque + Rot brun. Et ce d'autant plus que la gestion de l'herbe a été rendue difficile de par les conditions climatiques (forte pousse, passage des tracteurs non optimal).

Dans ces cas la quantité et la qualité sont fortement impactées.

+ de 90% des parcelles issues de ces situations sensibles sont touchées, avec des intensités très variables, allant de 20% à 100% de perte.

Très forte pression sur l'ensemble de la saison.

- **Oïdium**

Les premiers foyers sous forme de drapeaux apparaissent sur Carignan, en Balagne, le 23 avril. Quelques symptômes sur feuilles sont également signalés sur Niellucciu et Muscat pg dans le Cap Corse.

Début mai, cela concerne aussi le Sciaccarellu en côte orientale.

Peu d'évolution malgré un risque fort jusqu'à fin mai, date à laquelle les premiers symptômes sur grappe sont visibles (Niellucciu, Balagne).

En juin, l'Oïdium se développe, sur feuilles et surtout sur grappes, et concerne de plus en plus de parcelles. Mi-juillet, le Biancu Gentile (très sensible) ainsi que le Vermentinu, sont également touchés.

Cela dit, sauf exceptions, les intensités d'attaque restent faibles, et malgré un risque très élevé le niveau de pression est faible à moyen.

- **Maladies du bois**

La forme apoplectique a tendance à apparaître de plus en plus tôt dans la saison : fin mai sur Sciaccarellu (2A) et Niellucciu (2B).

Augmentation des symptômes en juin.

Pas de comptages précis en 2018, mais à dire des viticulteurs et techniciens le problème devient récurrent et grave.

- **Pourriture grise**

A la faveur des conditions climatiques apportant beaucoup d'humidité, présence mi-mai sur feuilles et grappes, essentiellement sur Grenache en Haute Corse. A Aleria, une parcelle présente même 10% à 20% de ceps atteints.

Les attaques sur grappes sont limitées et en cours de dessèchement (couverture phytosanitaire).

Fin mai, de nouveaux symptômes apparaissent, toujours sur Grenache mais aussi sur Niellucciu et Syrah, et ponctuellement sur Vermentinu.

En juin, quelques nouveaux foyers apparaissent de façon sporadique, et les anciens sont maîtrisés.

Pas d'impact (du fait de fortes sorties de grappes) à ce moment.

A la récolte, réapparition de la nourriture grise, liée à des problèmes de vers de la grappe (+ Pyrale des agrumes).

Pression récolte = 1 à 2

## RAVAGEURS

---

- **Vers de la grappe**

Espèces présentes : Essentiellement Eudémis

Niveau des Vols en en G1 : faible, G2 : faible, G3 : moyen

Nbre glomérules /100 grappes en G1 : < 10

Nbre d'oeufs/100 grappes en G2 et G3 : non signalé

Nombre de perforations/100 grappes en G2 et G3 : non signalé, mais localement de nombreuses (x ?) larves en Balagne. Dégâts parfois importants liés à la nourriture grise.

A noter, en 2018 (phénomène nouveau), forte émergence à l'approche de la récolte, sur cépages tardifs, de la Pyrale des agrumes sur l'ensemble de la Corse, avec présence de Botrytis. Dans certains cas les vendanges ont dû être « précipitées », avec tri. Une attention sera portée à ce ravageur en 2019.

- **Cicadelle verte**

Beaucoup moins de présence et de symptômes que les années précédentes (phénomène de dilution dans le feuillage, conditions climatiques défavorables au printemps... ?)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.